



CHARTRE DES SPORTS

dossier - subvention de fonctionnement

Année :

Association :

Pôle Sports de la Ville de Vittel - 38 Place de la Marne - 88800 VITTEL

Tél : 03.29.08.04.38

www.ville-vittel.fr

PREAMBULE

Seules peuvent obtenir une subvention, les associations déclarées conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901.

La Commission « vie associative » se réserve la possibilité de suivre et d'évaluer le projet de l'association pour lequel la subvention a été attribuée.

PIECES à joindre impérativement à cette demande :

(Dispositions principalement prévues par le décret – loi du 30 octobre 1935 et par les lois du 6/02/1992 et du 29/01/93)
Tout dossier incomplet sera retourné.

- ☐ Une lettre du Président de l'association à Monsieur le Maire.
- ☐ Si modification, un exemplaire des statuts en vigueur, du règlement intérieur (s'il existe), du récépissé de déclaration en préfecture, pour mise à jour et l'avis d'insertion au Journal officiel.
- ☐ Un budget prévisionnel pour l'année 2023 et un compte d'exploitation pour 2022
- ☐ Un exemplaire des **délibérations de la dernière assemblée générale** incluant le **bilan et le rapport financier** signés par le Président et le Trésorier (ou le Commissaire aux Comptes ou le vérificateur), **le rapport moral et le rapport d'activités**.
- ☐ Un exemplaire du relevé de banque et de placements financiers au **31 décembre 2022**.
- ☐ Une copie de l'attestation d'assurance
- ☐ **Un relevé d'identité bancaire ou postal** sur lequel devra impérativement figurer la dénomination juridique exacte de l'association correspondant à sa déclaration officielle et en aucun cas une dénomination abrégée ou un sigle.
- ☐ **La charte de la Laïcité** signée par le Président et son bureau.

Le dossier est à retourner au plus tard le 14 avril 2023

1. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom de l'association (1) :

Sigle usuel :

☐ Association déclarée loi 1901

☐ Section ou délégation

☐ Départementale

Adresse du siège social :

N° de l'association (déclaration en Préfecture) :

N° téléphone : N° fax :

Site Internet :

Adresse électronique :

Nom et adresse du correspondant :

N° téléphone du correspondant :

Date de la dernière modification des statuts :

Numéro de SIRET :

(1) Désignation complète de l'organisme qui sollicite la subvention, qui doit correspondre à la dénomination statutaire : le **RIB devra impérativement reprendre cette dénomination ceci afin d'éviter toute erreur ou ambiguïté au moment du règlement.**

Pour les associations affiliées :

N° agrément Jeunesse et Sport :

Fédération Française :

Ligue régionale :

Comité Départemental :

MEMBRES DU BUREAU

Nom-Prénom	Fonction au sein du bureau	Adresse	Téléphone	mail
	Président			
	Vice-Président			
	Trésorier			
	Trésorier-Adjoint			
	Secrétaire			
	Secrétaire-Adjoint			
	Autre			

2. BILAN DE L'ANNEE ECOULEE

1. Le nombre de licenciés sur la saison 2021/2022 :

Nbre de sportifs licenciés âgés de – 15 ans	
Nbre de sportifs licenciés âgés de 15 à 25 ans	
Nbre de sportifs licenciés âgés de plus de 25 ans	

Nbre total de licenciés dans votre association	
Nbre de licenciés domiciliés à Vittel	
Nbre de licenciés domiciliés dans la com/com de Vittel/Contrexéville/Bulgnéville	

Le nombre total de licenciés doit être identique aux 2 tableaux

2. Vos dépenses relatives aux entraînements et manifestations sportives organisées à l'extérieur de Vittel du 01/01 au 31/12/22 :

frais de déplacement pour compétitions et championnats officiels *	€
Achats de petits équipements pour entraînements et les compétitions**	€
frais d'engagement pour les compétitions officielles***	€
frais de restauration et hébergement****	€

***uniquement championnats départementaux, régionaux, interrégionaux et nationaux**

Compte de fonctionnement = Dépenses du club - participation des sportifs

**prise en compte uniquement des achats pour les entraînements et compétitions à Vittel et extérieur

***compte de fonctionnement = frais d'engagement + frais d'arbitrage + frais de mutation de joueurs

****compte de fonctionnement = hébergement + restauration (championnats régionaux, interrégionaux et nationaux moins participation des sportifs

3. Vos dépenses relatives à l'encadrement INCLUANT les éventuels agent(s) municipal(aux) mis à disposition du 01/01 au 31/12/2022 :

frais d'encadrement (salaires et charges, indemnités) *	€
frais de formation (continue ou initiale) de l'encadrement diplômé, arbitres ***	€

*** charges de personnel (uniquement pour l'encadrement diplômé) retirer les éventuelles aides pour les contrats aidés et transmettre le contrat de travail**

*** stage / formation, participation aux frais de formation

Nombre d'heures annuelles d'entraînement pour l'ensemble des sections du club	H
Volume horaire annuel de mise à disposition d'un agent municipal	H

4. principaux résultats obtenus sur la saison 2021/2022 (individuels et collectifs) par catégorie d'âge, par niveau ou division (départemental, régional, interrégional et national)

3. LES EFFORTS QUE VOUS AVEZ ENTREPRIS

- Montant(s) unitaire(s) des adhésions :

- Montant(s) unitaire(s) des licences fédérales :

montant de l'autofinancement par les cotisations internes des adhérents *	€
montant de l'autofinancement par les bénéfices d'actions (buvettes ...) **	€
montant des subventions autres que municipales ***	€
montant des recettes partenariat (aides financières) ****	€

*cotisations payées par les membres actifs (sans le montant de la licence)

**compte de résultat

***subvention = total des subventions - subvention de la Ville de Vittel

****sponsoring, parrainage ou dons

4. ACTIONS SPORTIVES, EDUCATIVES ET PROMOTIONNELLES

1. Les actions amenant des retombées sur la cité vittelloise. Lister les animations sportives que vous avez organisées sur Vittel pour promouvoir votre association et indirectement la ville.

dépenses diverses effectuées par le club sur le commerce VITTELLOIS **	€
--	---

****justificatifs impératifs à transmettre avec le dossier – version numérique possible**

2. Participation à la fête du sport 2022 :
oui ☐ non ☐

Si non, indiquez la(les) raison(s) :

a. Bilan financier 2022 - Exercice du 01/01 au 31/12

Dépenses	2022	Recettes	2022
Report de l'exercice antérieur (si déficit)		Report de l'exercice antérieur (si excédent)	
60-Achats		70-Ventes de produits, prestations	
Achats d'études, prestations de service		Marchandises	
Achats de matières et fournitures		Prestations de service	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien, petit équipement			
Fournitures administratives		74-Subvention d'exploitation	
Autres fournitures		Etat (à détailler)	
			
61-Services extérieurs			
Sous traitance générale		Région	
Locations mobilières et immobilières			
Entretien et réparation		Département	
Assurances			
Documentation		CNDS	
Divers		DDSP	
			
62-Autres services extérieurs		autres (à détailler)	
Rémunération intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications			
Déplacements missions et réceptions			
Frais postaux et de télécommunication			
Services bancaires			
Divers + A57 + A93			
			
63-Impôts et taxes		Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunérations		CNASEA (emplois aidés)	
Autres impôts et taxes			
		75-Autres produits de gestion courante	
64-Charges de personnel		Cotisations	
Rémunération du personnel		Autres	
Charges sociales			
Autres charges du personnel		76-Produits financiers	
			
65-Autres charges de gestion courante		77-Produits exceptionnels	
		Sur opérations de gestion	
67-Charges exceptionnelles		Sur exercices antérieurs	
			
68- Dotations aux amortissements		78-Reprise sur amortissement et provision	
Dépenses engagées			
(non encore payées)		Recettes à recouvrer	
		(non encaissées)	
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	
RESULTAT DE L'EXERCICE		RESULTATDE L'EXERCICE	
déficit		excédent	

Dont caisse :

Compte courant :

Compte épargne :

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT ET EN TOTALITE

3. VOS PROJETS, VOS AMBITIONS POUR LA SAISON 2022/2023

a. Votre budget prévisionnel incluant les charges courantes et exceptionnelles : (matériel, équipement, indemnités diverses, cotisations, frais de déplacement, etc.). **remplir le budget prévisionnel**

Précisions éventuelles :

b. Pour les associations sportives qui utiliseraient des bâtiments ou équipements sportifs structurants municipaux ou non, un budget détaillant les charges fixes (chauffage, électricité, etc.) et les investissements devra être annexé à celui du précédent point.

Précisions éventuelles :

c. Sur le plan sportif, évènementiel et vie associative.

d. Budget prévisionnel - saison 2022/2023

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
60 – Achats		70-Ventes de produits, prestations	
Achats d'études, prestations de service		Marchandises	
Achats de matières et fournitures		Prestations de service	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien, petit équipement			
Fournitures administratives		74-Subvention d'exploitation	
Autres fournitures		Etat (à détailler)	
			
61-Services extérieurs			
Sous traitance générale			
Locations mobilières et immobilières		Région	
Entretien et réparation			
Assurances			
Documentation		Département	
Divers			
			
62-Autres services extérieurs		CNDS	
Rémunération intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications		DDSPP	
Déplacements missions et réceptions			
Frais postaux et de télécommunication		autres (à détailler)	
Services bancaires			
Divers + A57 + A93			
			
63-Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
		CNASEA (emplois aidés)	
64-Charges de personnel			
Rémunération du personnel		75-Autres produits de gestion courante	
Charges sociales		Cotisations	
Autres charges du personnel		Autres	
65-Autres charges de gestion courante			
67-Charges exceptionnelles		76-Produits financiers	
68- Dotations aux amortissements		77-Produits exceptionnels	
		Sur opérations de gestion	
		Sur exercices antérieurs	
		78-Reprise sur amortissement et provision	
			
TOTAL CHARGES		TOTAL PRODUITS	

(1) Seules les rubriques vous concernant sont à remplir

(2) Indiquez à la rubrique correspondante, le montant de la subvention que vous demandez

(3) Ne pas indiquer les centimes d'euros

Je soussigné, Président de l'association, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande, et m'engage d'une part, à utiliser l'aide financière allouée, conformément à sa destination prévisionnelle, et d'autre part, à mettre à disposition ou à fournir, sur demande de la Mairie de Vittel, toute pièce justificative d'utilisation de cette aide.

A

Le

Signature du Président

Signature du Trésorier

Cachet du club

Partie réservée à l'administration

- ☐ Une lettre du Président de l'association à Monsieur le Maire
- ☐ Un exemplaire des statuts en vigueur et s'il existe, du règlement intérieur.
- ☐ Un exemplaire du récépissé de déclaration en préfecture.
- ☐ Un exemplaire de l'avis d'insertion au Journal officiel et tous les documents exigés en cas de renouvellement.
- ☐ Un budget prévisionnel pour l'année n+1
- ☐ Un compte d'exploitation des années n-1
- ☐ Un exemplaire des délibérations de la dernière assemblée générale.
- ☐ Un exemplaire du bilan et rapport financier votés lors de la dernière assemblée générale, signés par le Président et le commissaire aux comptes.
- ☐ Un exemplaire du dernier extrait de banque
- ☐ Un exemplaire de placements financiers connu au moment du dépôt de la présente demande.
- ☐ Attestation d'assurance
- ☐ Un relevé d'identité bancaire ou postal sur lequel devra impérativement figurer la dénomination juridique exacte de l'association correspondant à sa déclaration officielle.

Association :

SUBVENTIONS PRECEDEMMENT ACCORDEES POUR L'ANNEE :

N-1 = €

Nom de l' élu chargé du dossier :

Avis motivé de l' élu et montant proposé :

Signature :

Avis de la commission vie sportive :

Avis de la commission vie associative :

☐ DOSSIER COMPLET

☐ DOSSIER INCOMPLET